ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Place du handisport et du sport féminin dans les retransmissions sportives

Question écrite n° 26608

Texte de la question

Mme Florence Granjus interroge Mme la ministre des sports sur la place du handisport et du sport féminin dans la retransmission d'évènements sportifs sur les chaînes de service public. Une consultation citoyenne a été lancée par son ministère en coopération avec celui de la culture sur la retransmission d'évènements sportifs à la télévision. Les principaux objectifs de cette consultation sont de mettre en avant les moyens d'améliorer à la fois l'accès du plus large public à la diffusion de ces événements à la télévision et l'exposition de la diversité des disciplines sportives. Cela a permis de mettre en exergue les principaux points sujets à évolution tels que la captation de plus en plus importante par des chaînes payantes des images sportives les plus attractives, et l'insuffisante ouverture à la diversité des disciplines et pratiques sportives, au sport féminin et au handisport de la part des chaînes généralistes en clair. Mme la ministre a souligné l'importance de la diversité sportive dans le monde audiovisuel. La nécessité d'inciter ces médias à intégrer plus de retransmissions sportives permettra de ce fait une plus grande accessibilité aux sports moins diffusés ainsi que le sport féminin et le handisport. Pourtant, elle a bien noté l'engouement et l'enthousiasme face à la retransmission de la Coupe du monde de football féminin ainsi que la Coupe du monde de handball par exemple où les équipes françaises respectives montrent l'étendue de leurs talents dans ces disciplines. Cela contribue notamment au rayonnement français à travers le monde, n'oubliant pas le soutien et l'enthousiasme de la majorité des Français lors de ces retransmissions. Dans ce cadre, le marché de l'audiovisuel fait face à l'ère numérique, mettant en lumière la montée des plateformes de diffusion en ligne d'évènements sportifs français mais aussi internationaux renommés tels que la NBA (*National Basketball Association*) ou l'ATP Tour (*Association of Tennis Professionals*) par exemple. Elle lui demande si elle peut l'informer des mesures que le Gouvernement envisage en la matière et quelles sont les réponses que donne la consultation publique sur la retransmission d'évènements sportifs et sur la visibilité du handisport et du sport féminin.

Données clés

Auteur : Mme Florence Granjus
Circonscription : Yvelines (12e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 26608
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports
Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 février 2020, page 1017
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)